

Présentation de l'opération de dragage

Localisation et unité d'intervention:

Voies d'eau	Zone de sédimentation	Type voie d'eau	Bief	PK début	PK fin	Communes
Marne	aval écluse de Mont Saint Père	Rivière	bief d'azy	42,500	42,650	Mont-Saint-Père, Fossoy

Date et durée des travaux :

Les dragages sont prévus entre décembre 2023 et janvier 2024.

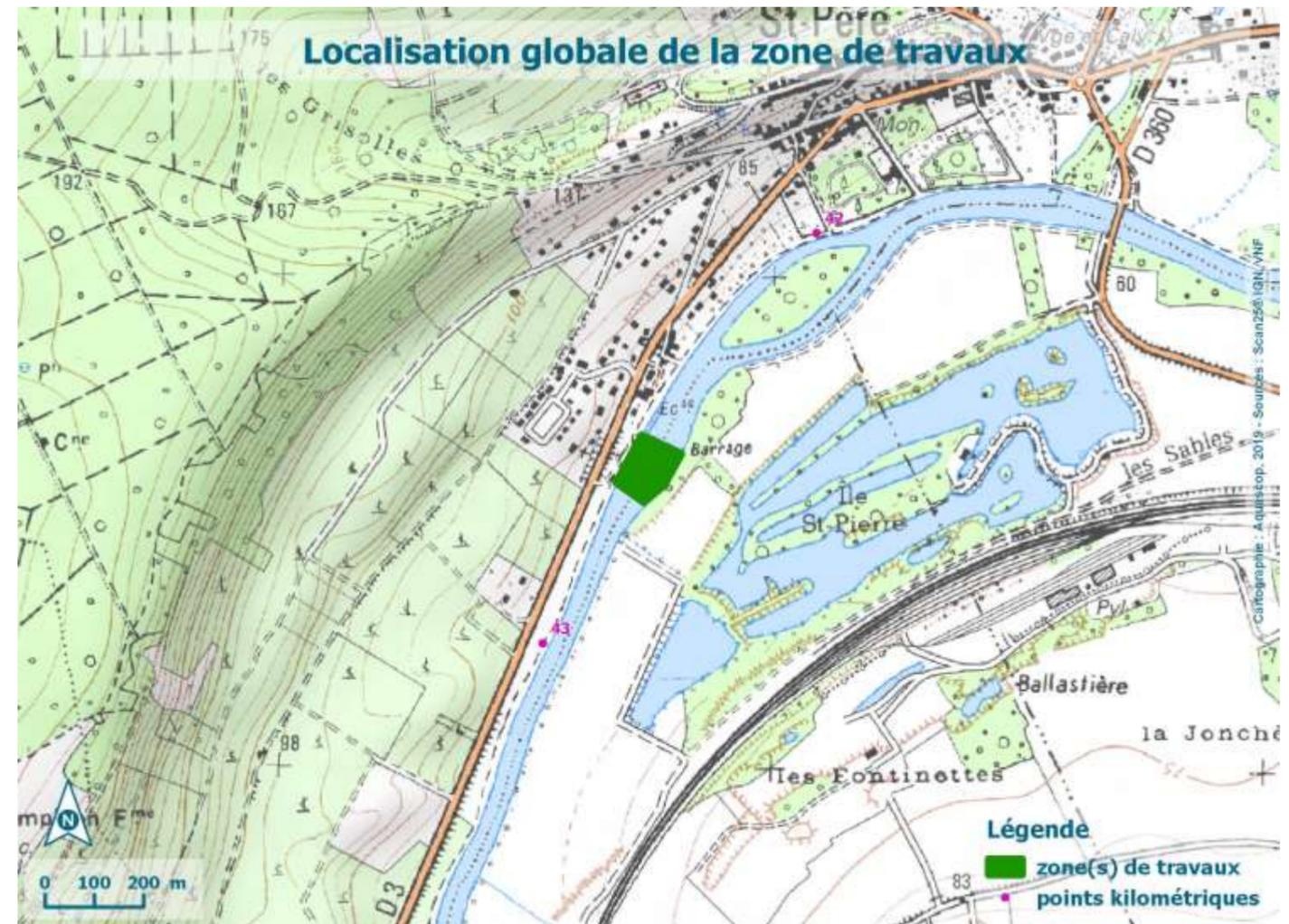
Techniques employées pour le dragage :

Les dragages seront réalisés à la pelle mécanique.

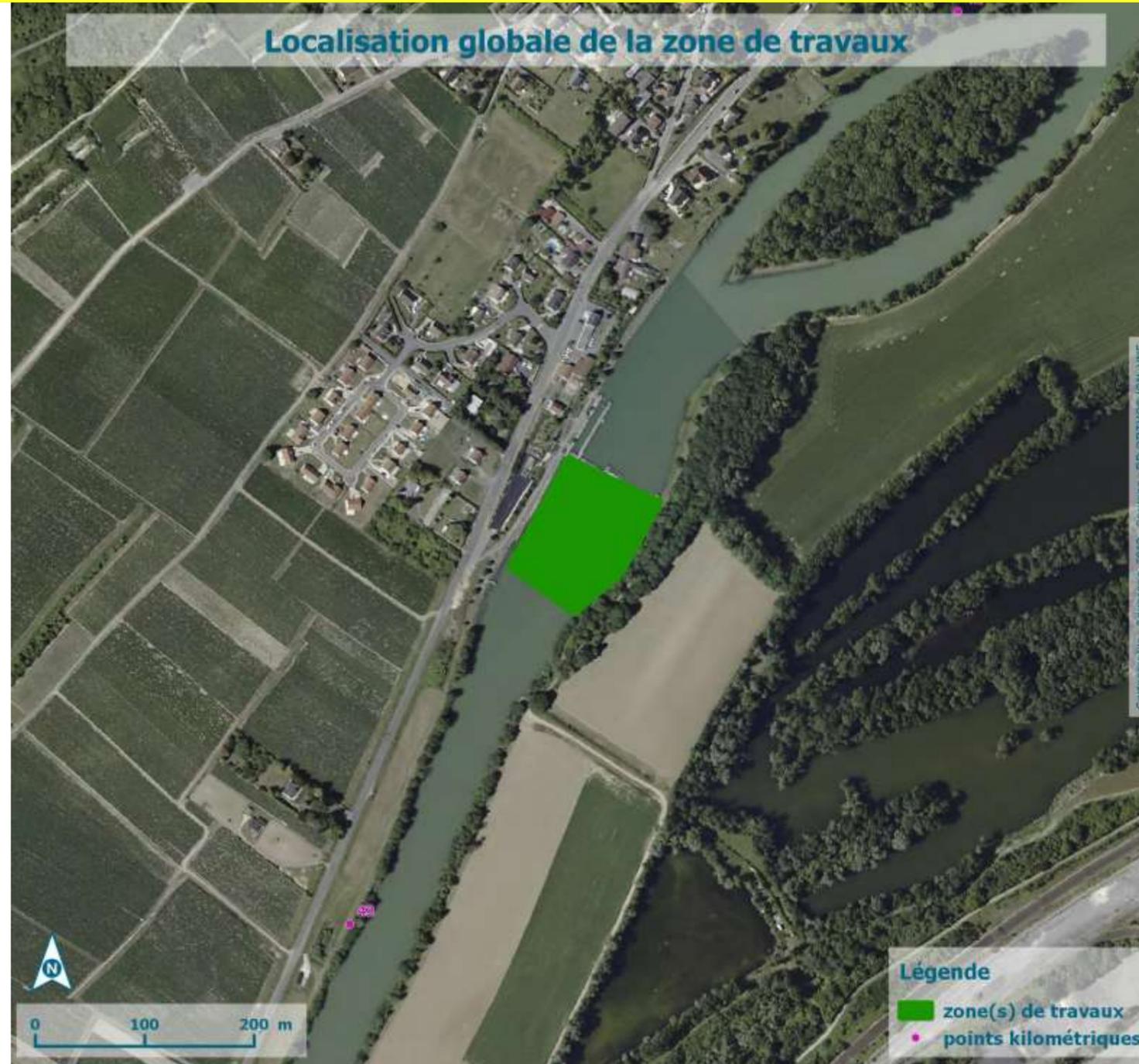
Volume à draguer (en m³) et qualité des sédiments (m³) :

Volume (m ³)	N° d'analyse	Seuil S1 dépassé (oui/non)	Propriétés HP4 ; HP5 ; HP 6 ; HP 7 ; HP 8 ; HP 10 ; HP11 et HP13	Test HP 14 : écotoxique (oui/non)	Type de sédiments (inertes, non inertes non dangereux, dangereux)
444	2023-RMA-PK 42,575	non	non dangereux	non	Inertes

Prélèvements réalisés le 08/08/2023.



Localisation exacte des travaux – cartographie



Enjeux de qualité d'eau

Type de voie(s) d'eau :

- Rivière :	<input type="checkbox"/> Grand gabarit <input checked="" type="checkbox"/> Petit gabarit
- Canal :	<input type="checkbox"/> Grand gabarit <input type="checkbox"/> Petit gabarit <input type="checkbox"/> Annexe : rigole, fossé
- Milieu :	<input checked="" type="checkbox"/> Urbain : habitat <input checked="" type="checkbox"/> Rural <input type="checkbox"/> Industriel <input type="checkbox"/> Portuaire

Risques identifiés :

- Présence d'un ou plusieurs Plan de Prévention Risque Inondation : 02DDT20070006 - PPR - Débordement de la Marne -	<input checked="" type="checkbox"/>
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Technologique :	<input type="checkbox"/>
- Présence d'un Plan de Prévention Risque Mouvement de Terrain :	<input type="checkbox"/>

Qualité d'eau d'après la DCE :

Masse(s) d'eau concernée(s)	Nom	Type	État chimique (objectif)	État écologique (objectif)	État chimique (actuel)	État écologique (actuel)
FRHR137	la Marne du confluent de la Semoigne (exclu) au confluent de l'Ourq (exclu)	Eaux superficielles Fortement modifiée	Bon état en 2027	Bon potentiel en 2015	mauvais	Bon

Périmètres de protection des captages :

	Localisation à moins de 100 m de la zone à draguer	Captage concerné	Type (souterrain / superficiel)	Référence arrêté
Périmètre de protection immédiate	non			
Périmètre de protection rapprochée	non			
Périmètre de protection éloignée	non			

Enjeux écologiques 1/2

Données sur les peuplements piscicoles :

Une station de pêche est située sur la Marne (03108098 - LA MARNE A AZY-SUR-MARNE 1), environ 15 km en aval. Les dernières données disponibles sur le site <http://www.naiades.eaufrance.fr/> datent de 2016 :

- Espèces principales : l'ablette, le gardon, la bouvière et la perche ;
- Espèces secondaires : le chevesne, le goujon, la perche soleil et la vandoise.

L'anguille et la loche de rivière sont également présentes, mais de manière plus accessoires.

Type de berges :

Les berges sont constituées de perrés.

Présence de frayères connues par la bibliographie – PK concerné – espèces identifiées :

L'Arrêté préfectoral de l'Aisne (02) fixant la liste des frayères à titre réglementaire (article R. 432-1 du Code de l'Environnement) mentionne que la rivière Marne est susceptible d'abriter des frayères à brochets sur l'ensemble du département.

Le site de dragage n'est pas considéré comme favorable à la fraie du brochet du fait de la nature des berges, mais cela reste hypothétique et ne présage pas de la configuration des berges plus à l'aval et de la présence de connexion avec d'éventuelles annexes hydrauliques. Nous considérons donc comme possible la présence de frayère à brochet. Pour les autres espèces, il est difficile de se prononcer sur la présence de frayère.

Zonages d'inventaires et réglementaires concernés :

Zone de sédimentation	Thème	Type	Localisation à moins de 100m	Nom
aval écluse de Mont Saint Père	Écologie	ZPS (Zone de protection spéciale)	Non	
		ZNIEFF 2 (Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type II)	Oui	220420025 - MASSIFS FORESTIERS, VALLÉES ET COTEAUX DE LA BRIE PICARDE
		ZNIEFF 1 (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique de type I)	Oui	220120041 - RÉSEAU DE FRAYÈRES À BROCHET DE LA MARNE
		ZICO (Zone importante pour la conservation des oiseaux)	Non	
		SIC (Site d'intérêt communautaire)	Non	
		APB (Arrêtés de protection de biotope)	Non	
		Ramsar (zone humide d'importance internationale)	Non	
		RNCFS (Réserve nationale de chasse et de faune sauvage)	Non	
		CEN (conservatoire d'espaces naturels)	Non	
		CDL (Conservatoire du Littoral)	Non	
		PN (Parc national)	Non	
		PNR (Parc naturel régional)	Non	
		RNN (réserve naturelle nationale)	Non	
		RNR (réserve naturelle régionale)	Non	
		RB (réserve de biosphère)	Non	
	Patrimoine culturel	Site inscrit	Non	
		Site classé	Non	

Enjeux écologiques 2/2

Espèces protégées :

anguille (espèce non protégée mais figurant sur les listes rouges française et mondiale, en danger critique d'extinction), bouvière, brochet, loche de rivière, vandoise

Synthèse des enjeux écologiques et définition du degré de sensibilité environnementale :

⇒ **Le site de dragage a une forte sensibilité environnementale en cas de présence, au droit et jusqu'à 100 m en aval du site, d'un ou plusieurs des éléments suivants :**

Zone concernée	Présence de frayère (oui/non)	Présence d'une espèce faisant l'objet d'une protection réglementaire (oui/non)	Zonage d'intérêt écologique réglementaire (oui/non)	Périmètre de protection immédiat ou rapproché d'un captage AEP (oui/non)
aval écluse de Mont Saint Père	Possible	oui	oui	non

Sensibilité environnementale :

Le site de dragage présente une forte sensibilité environnementale du fait de la présence avérée d'espèces de poissons protégées et/ou menacées et de la présence de 2 ZNIEFF.

La zone de travaux est comprise dans l'enveloppe de la ZNIEFF « MASSIFS FORESTIERS, VALLÉES ET COTEAUX DE LA BRIE PICARDE » ; cette ZNIEFF de type 2 intègre un ensemble de milieux variés, naturels ou anthropisés, le lit des rivières (dont la marne) ne représentant que 5% des habitats déterminants. Parmi les espèces animales déterminantes, une proportion secondaire peut être associée à la Marne elle-même (peu d'oiseaux d'eau notamment, exceptés le Râle d'eau et la Marouette ponctuée) ; la faune piscicole (tous milieux aquatiques confondus) y est cependant considérée comme remarquable (inventaire mentionnant la présence de truite – reproductrice dans la ZNIEFF, chabot, brochet, lote de rivière, anguille et lamproie de Planer).

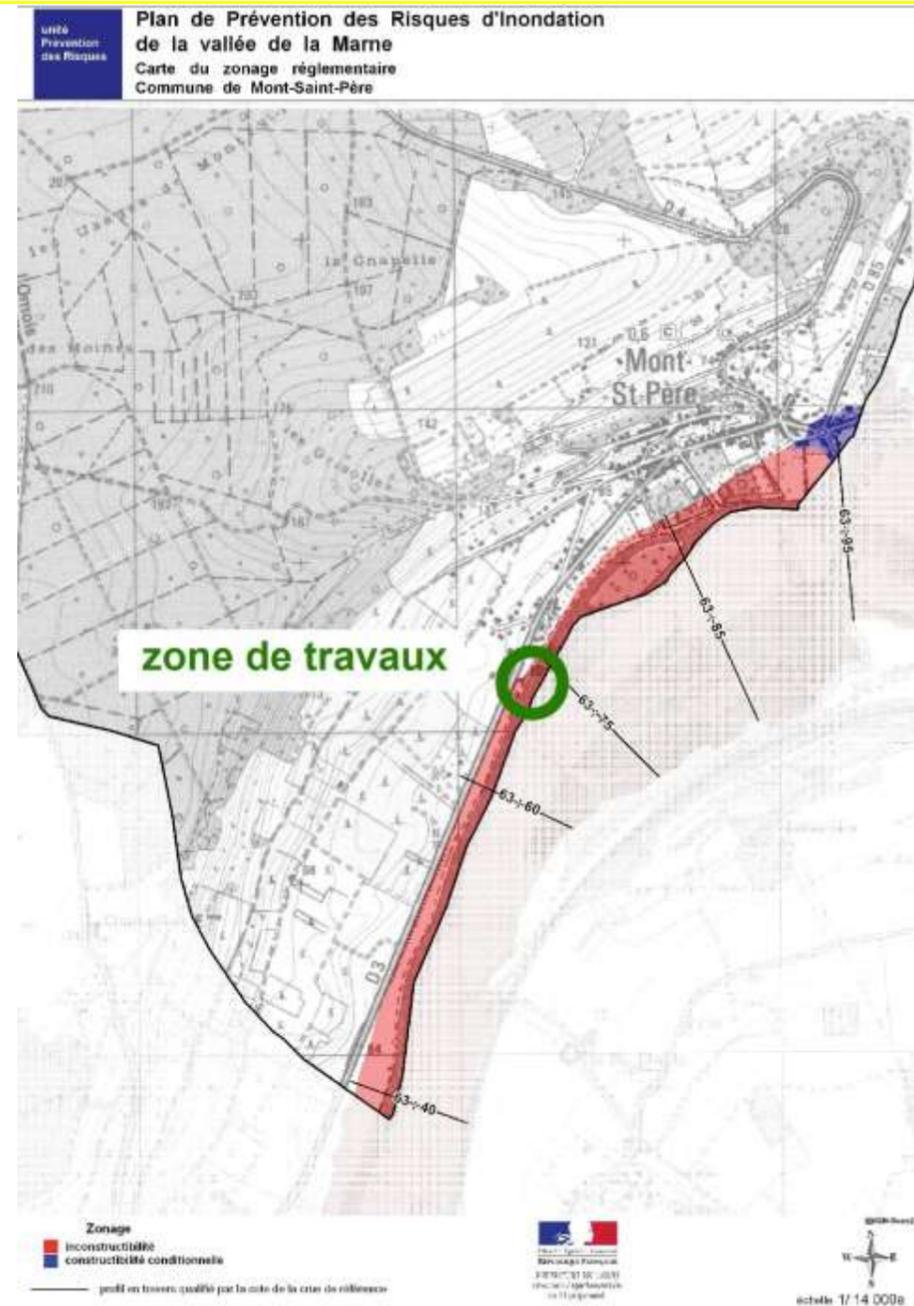
La zone de travaux s'inscrit également à l'aval immédiat de la ZNIEFF de type 1 « RÉSEAU DE FRAYÈRES À BROCHET DE LA MARNE » dont l'intérêt réside dans la diversité des milieux aquatiques, peu colmatés, et notamment de la Marne en aval des ouvrages, favorable aux espèces rhéophiles. Les inventaires font mention de la présence de la bouvière, de la loche de rivière et du brochet.

Le bruit à proximité du chantier est assimilable au bruit d'un chantier léger. Il sera ponctuel (quelques jours). Afin de limiter la gêne aux différentes espèces (oiseaux notamment), des horaires adaptés seront mis en place de manière à réduire le niveau de bruit rencontré. Seul le chenal de navigation est concerné par les travaux : les habitats rivulaires ne seront pas impactés par le passage des engins. Les sédiments seront transportés par barges et ne pourront impacter les ZNIEFFs.

Des espèces piscicoles protégées étant présentes, et afin d'éviter des perturbations pour la reproduction de ces espèces, les travaux devront être effectués en dehors de leurs périodes de reproduction : février-avril pour le brochet, et fin avril à juin pour la bouvière, la vandoise et la loche de rivière.

Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux de qualité d'eau

Risques identifiés



Synthèse des contraintes environnementales – cartographie des enjeux écologiques

Zonages d'inventaires et réglementaires



